

2023 20AM 8 1



Envoyé en préfecture le 06/03/2023
Reçu en préfecture le 06/03/2023
Affiché le **6 MARS 2023**
ID : 056-215601345-20230217-9DEL2023-AR

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE DE MOHON

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
17 FEVRIER 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 17 février à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de MOHON se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Mohon, sur convocation en date du 09 février 2023 qui leur a été adressée le 10 février 2023 par voie dématérialisée et par envoi postal à leur domicile par Monsieur Francis MAHIEUX, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie et sur le site mohon.fr le même jour.

Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants : Mr MAHIEUX Francis Maire et Président de séance, Mme CLERO Anne-Marie, Mr PERNEL Bernard, Mr BOUTE Jean-Louis, Mr LE QUEUX Pascal, Mr BIGORGNE Cédric, Mme DOLO Anne-Marie, Mme JEHANNIN Claudine, Mme CHASLES Vanessa, et Mr DE LA PORTE DES VAUX Pierre.

Etaient absents donnant pouvoir : Mr ROQUEFORT Olivier donnant pouvoir à Mme JEHANNIN Claudine, Mr MICHEL Yannick donnant pouvoir à Mr LE QUEUX Pascal, Mme OLSEN Nadine donnant pouvoir à Mr BOUTE Jean-Louis et Mr DE CANCELLIS Georges donnant pouvoir à Mr PERNEL Bernard.

Etait absente : Mme BOUTE Marie-Annick.

Nombre de Conseillers :

Membres en exercice	Membres présents	Membres donnant pouvoir	Suffrages exprimés
15	10	04	14

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Président de séance : Monsieur MAHIEUX Francis.

Secrétaire de séance : Monsieur BIGORGNE Cédric à qui il est adjoint Mme AUQUET Isabelle, Secrétaire Générale de Mairie en qualité de secrétaire assistante.

06 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 06/03/2023
Reçu en préfecture le 06/03/2023
Affiché le / 6 MARS 2023
ID : 056-215601345-20230217-9DEL2023-AR

DELIBERATION DCM2023.02.17-03 – COMITE CONSULTATIF CHARGE DES AFFAIRES SOCIALES (CCCAS)

- Election des membres Elus
- Délibération à prendre

Rapporteur : Mr Francis MAHIEUX

Exposé

Le Maire rappelle que par délibération N° 2020.07.13-10 du 13 juillet 2020, le Conseil Municipal avait procédé à la désignation des Membres du Conseil Municipal devant siéger au sein du Comité Consultatif Chargé des Affaires Sociales.

Il propose de fixer le nombre de membres Elus à 6 dont le Maire et qui serait assisté par l'Adjoint ayant reçu délégations de fonctions dans le domaine du Comité.

Le Maire propose de maintenir les membres nommés déjà en place au sein du Comité Consultatif Chargé des Affaires Sociales (CCCAS) suite aux délibérations du Conseil Municipal N° 2020.07.31-07 du 31 juillet 2020 et N° 2020.09.18-14 du 18 septembre 2020.

Il invite le Conseil Municipal à procéder à la nomination des Membres Elus.

LE CONSEIL,

Vu l'article L 2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L 2121-21 du CGCT qui stipule que le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, toutefois, le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations et aux présentations sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Le Maire propose de voter à main levée.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Accepte la proposition d'un vote à main levée et procède à un vote qui donne les résultats suivants :

ESUS 29AM 7 1

PRESENTS	10
DONNANT POUVOIR	04
VOTANTS	14
NE PREND PAS PART AU VOTE	00
ABSTENTIONS	00
SUFFRAGES EXPRIMES	14
MAJORITE ABSOLUE	08
POUR	14
CONTRE	00

- Fixe le nombre de membres Elus à 6 et décide le maintien des membres nommés déjà en place.
- Prend acte que le Comité sera présidé par le Maire et assisté de l'Adjoint ayant reçu délégations de fonctions dans le domaine de compétence du Comité,
- Procède à l'élection des Membres Elus qui intégreront le Comité comme suit :

COMITE CONSULTATIF CHARGE DES AFFAIRES SOCIALES (CCCAS)

Missions :
Validation des dossiers d'aide sociale
Préparation et organisation des repas annuels des Aînés
Choix du colis ou autre de fin d'année pour les Aînés

COMPOSITION

MEMBRES ELUS	MEMBRES NOMMES
MAHIEUX Francis	DAVID Frédérique
PERNEL Bernard	LALYCAN Claudine
BIGORGNE Cédric	LE NET Jean-Michel
BOUTE Jean-Louis	MOCHEL Josiane
DOLO Anne-Marie	NORMAND Michelle
LE QUEUX Pascal	SUREL Monique

CSGS 20AM 0 1

Envoyé en préfecture le 06/03/2023
Reçu en préfecture le 06/03/2023
Affiché le **16 MARS 2023**
ID : 056-215601345-20230217-DEL2023-AR

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 sur le site www.mohon.fr Date de mise en ligne de l'acte : 07 mars 2023

Le Secrétaire de séance,

Mr BIGORGNE Cédric



Le Maire,

Mr MAHIEUX Francis

